

<b>Nombre de membres</b>	<b>16</b>
<b>Membres présents</b>	<b>12</b>
<b>Pouvoirs</b>	<b>0</b>
<b>Exprimés</b>	<b>12</b>
<b>Oui</b>	<b>12</b>
<b>Non</b>	<b>0</b>

Accusé de réception en préfecture  
087-200049278-20241211-DEL-2024-72-DE  
Date de télétransmission : 12/12/2024  
Date de réception préfecture : 12/12/2024



### **EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 décembre, le Bureau syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf sous la présidence de Laurent PAQUET, Président.

Date de la convocation : 5 décembre 2024

#### **MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE - PRÉSENTS :**

**Jean-Pierre BOSDEVIGIE - Alain DARBON - Estelle DELMOND - Gérald GASCHET - Michaël KAPSTEIN  
Gilles MATINAUD - Laurent PAQUET - Jean-Claude SAUTOUR - Philippe SIMON - Michel THEYS - Guy  
TOUZET - Sébastien VINCENT.**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

#### **DÉLIBÉRATION N° 2024-72**

#### **OBJET : CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS 2023-2025 - INGÉNIERIE PROGRAMMES EUROPÉENS 2021-2027 ANIMATION DU VOLET TERRITORIAL DES FONDS EUROPÉENS 2021-2027 DEMANDES DE SUBVENTIONS 2025**

Monsieur le Président rappelle que :

- dans le cadre de la mise en œuvre de la politique contractuelle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec les territoires de projet, le PETR du Pays Monts et Barrages est engagé dans un contrat de développement et de transitions pour la période 2023-2025. L'animation de la Stratégie locale de Développement pour la période de programmation européenne 2021-2027 est inscrite dans le contrat,
- le PETR du Pays Monts et Barrages en tant que structure porteuse du GAL anime des programmes européens et qu'il y consacrera en 2025 1 ETP (Poste animatrice-gestionnaire des fonds européens).

Il est donc proposé de solliciter les soutiens financiers auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine et du GAL Monts et Barrages au titre de l'année 2025, selon le plan de financement actualisé suivant :

<b>Dépenses prévisionnelles</b>		<b>Financements prévisionnels</b>		
<b>Intitulé</b>	<b>Montant H.T</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Montant</b>	<b>Taux</b>
Salaires et charges	54 395,00 €	<b>Région Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>7 000,00 €</b>	10,73%
Frais de mission (4%)	2 175,80 €	<b>Leader 2023-2027</b>	<b>40 500,00 €</b>	62,09%
Frais de structure (15%)	8 159,25 €	Autofinancement PETR	17 730,05 €	27,18%
Communication	500,00 €			
<b>Total</b>	<b>65 230,05 €</b>	<b>Total</b>	<b>65 230,05 €</b>	<b>100,00%</b>

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité, valident le plan de financement proposé et autorisent le Président à solliciter les subventions auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine et du GAL Monts et Barrages.

Fait et délibéré à Bujaleuf  
Les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures.

**Le Président,  
Laurent PAQUET**